



Le **rapport annuel** du Gouvernement au Parlement rappelle le défi important de la **lutte contre la pauvreté** en France alors que 400 000 Français supplémentaires y sont confrontés chaque année.

Si notre système de solidarité permet de freiner l'augmentation des situations de pauvreté, le rapport montre toutefois que son efficacité diminue tant le non recours aux droits est important. En effet, de nombreuses personnes ayant droit aux prestations sociales, telles que le RSA ne le font pas : 35% pour le RSA socle, 68% pour le RSA activité.

L'augmentation de la pauvreté est due à la fois à la crise économique et financière qui perdure, mais aussi aux politiques stigmatisantes et inadéquates du gouvernement précédent.

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a souhaité faire de la lutte contre la pauvreté une priorité et refuser de la considérer comme une fatalité.

C'est pourquoi, dès sa mise en place, le gouvernement a pris des mesures pour répondre à l'urgence sociale comme la suppression de la franchise de 30 euros pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME), ou encore l'enveloppe de 50 millions d'euros consacrée aux sans abris.

C'est aussi pourquoi des mesures importantes ont été engagées, notamment dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale et dans le projet de loi de finances: pour les familles : la création du tiers payant du complément mode de garde, expérimenté dans certains territoires pour des familles bénéficiaires du RSA ; pour les étudiants : l'expérimentation du tiers payant intégral pour les étudiants dans trois villes universitaires ; pour les Français modestes : la garantie du paiement de la prime de Noël grâce à des crédits pérennisés pour la première fois.

Écrit par Ministère de la Santé
Jeudi, 06 Décembre 2012 11:10 -

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé et Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, sont pleinement mobilisées contre la pauvreté et pour l'amélioration de l'accès aux droits et l'accompagnement des Français en situation de précarité.

La conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui se tiendra les 10 et 11 décembre prochain à Paris au Palais d'Iéna, est une étape important de ce combat. Elle prolongera les travaux engagés depuis deux mois par sept groupes de travail regroupant toutes les parties prenantes de la lutte contre la pauvreté, par un temps de restitution et de concertation. Le Premier ministre clôturera la conférence en annonçant un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale qui aura pour objectif de répondre à l'urgence de la situation et d'engager une réponse pérenne au problème de la pauvreté en France.